

*Ministère de la Décentralisation et de la Fonction Publique*

*La Ministre*

*Paris le*

18 JAN. 2016

à

Mesdames et Messieurs  
les préfets de région

**Objet** : Poursuite du dialogue social informel interministériel local pour accompagner la mise en place de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat

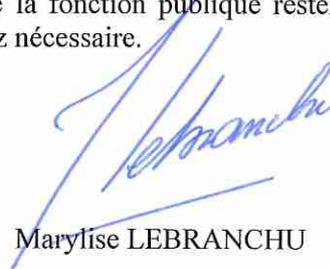
Comme le prévoit la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, la nouvelle organisation territoriale de l'Etat est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec une mise en place progressive.

Tout au long de la phase de préfiguration, les conséquences sur les personnels de cette nouvelle architecture territoriale de l'Etat ont fait l'objet d'un dialogue social informel approfondi que vous avez conduit au niveau interministériel, en réunissant à plusieurs reprises une instance informelle de dialogue social. Votre implication, ainsi que celle des chefs de service préfigurateurs, a permis, malgré un calendrier resserré, l'adoption des arrêtés d'organisation des services dans de bonnes conditions de dialogue social, ce dont je vous remercie.

Je suis particulièrement attachée à la poursuite de cette méthode qui constitue l'une des conditions essentielles de la réussite de cette réforme. En conséquence, je vous demande de continuer à associer étroitement les organisations syndicales dans le même format que précédemment, et ce tout au long de la phase de stabilisation des nouvelles organisations au sein des services régionaux de l'Etat, à tout le moins au cours du premier semestre 2016.

Les échanges avec les organisations syndicales représentées au conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat se poursuivront également au niveau national, sous l'égide du directeur général de l'administration et de la fonction publique et du coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat, dans le cadre du groupe de travail, qui s'est réuni à six reprises en 2015, et dont la prochaine réunion se tiendra en février.

Les services de la direction générale de l'administration et de la fonction publique restent à votre disposition pour vous apporter tout appui que vous jugeriez nécessaire.



Marylise LEBRANCU

Liste des destinataires en copie :

M. le coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat ;

M. le secrétaire général des ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité ;

M. le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, enseignement supérieur, recherche ;

M. le secrétariat général des ministères économiques et financiers ;

M. le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales ;

M. le secrétaire général du ministère de l'intérieur ;

Mme la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

M. le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication.